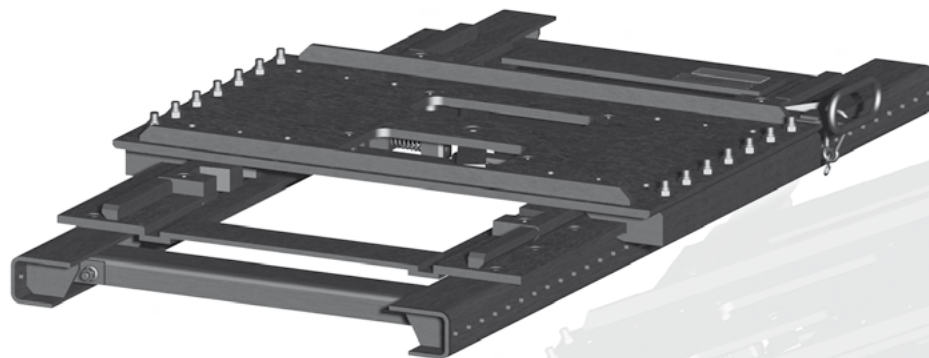


# JOST

Montage- und Betriebsanleitung

## VERSCHIEBEEINRICHTUNG BAUREIHE EV HD-85



- Ⓒ Installation and operating instructions
- Ⓕ Instructions de montage et de d'utilisation
- Ⓘ Istruzioni per il montaggio e l'uso
- Ⓔ Instrucciones de montaje y funcionamiento

Le dispositif de déplacement JOST de type EVHD85 est une pièce de liaison de véhicule nécessitant une homologation et devant répondre aux normes de sécurité les plus élevées.

Toute modification, de quelque nature qu'elle soit, entraîne l'annulation des recours en garantie et celle de l'homologation de type et, de ce fait, l'annulation de l'homologation générale du véhicule.

La structure ne doit être utilisée qu'avec des sellettes d'attelage homologuées conformément à la réglementation CEE R55.



**Les consignes de sécurité sont regroupées dans un seul chapitre. Là où l'utilisateur du dispositif de déplacement court un risque, les consignes de sécurité sont répétées dans les différents chapitres et identifiées par le panneau de danger.**

#### Remarque

Sous réserve de modifications techniques. Vous trouverez des informations mises à jour sur le site [www.jost-world.com](http://www.jost-world.com)

1	Consignes de sécurité	26
	1.1 Consignes de sécurité concernant le fonctionnement	26
	1.2 Consignes de sécurité concernant l'entretien	26
	1.3 Consignes de sécurité concernant le montage	26
2	Utilisation conforme	27
	2.1 Utilisation	27
	2.2 Conception	28
3	Fonctionnement	30
4	Entretien	31
	4.1 Nettoyage	31
	4.2 Opérations d'entretien	31
	4.3 Lubrifiants	31
	4.4 Consignes pour le recyclage	31
5	Montage	32
	5.1 Montage du dispositif de déplacement	32
	5.2 Montage de la sellette d'attelage	33

Lors de la manipulation des dispositifs de déplacement, des sellettes d'attelage, des tracteurs et des semi-remorques, respecter les prescriptions en vigueur en matière de sécurité dans le pays concerné (par ex. syndicat professionnel pour l'Allemagne). Les consignes de sécurité figurant dans le manuel utilisateur du tracteur et de la semi-remorque elle-même restent valables et doivent être respectées. En matière de fonctionnement, de maintenance et de montage, il convient de respecter les consignes de sécurité qui suivent. Les consignes de sécurité directement liées à l'exploitation sont présentées une nouvelle fois de manière détaillée.



**Les consignes de sécurité dans les chapitres qui suivent sont accompagnées du panneau de danger. Ces consignes de sécurité doivent être respectées impérativement.**

### 1.1 Consignes de sécurité concernant le fonctionnement

- ▶ Seules les personnes autorisées sont habilitées à utiliser le dispositif de déplacement.
- ▶ Utiliser le dispositif de déplacement uniquement s'il est dans un état technique impeccable.
- ▶ Actionner le dispositif de déplacement uniquement si personne ne se trouve dans la zone à risque. Respecter les prescriptions en vigueur en matière de sécurité édictées par le syndicat professionnel.
- ▶ Déplacer le dispositif de déplacement en position attelée.

### 1.2 Consignes de sécurité concernant l'entretien

- ▶ Lors des travaux d'entretien, utiliser exclusivement les lubrifiants prescrits.
- ▶ Les opérations d'entretien / de nettoyage doivent être effectuées par des personnes qualifiées.

### 1.3 Consignes de sécurité concernant le montage

- ▶ Monter le dispositif de déplacement sur le tracteur conformément au chapitre « Montage ».
- ▶ Les dispositifs de déplacement JOST doivent être montés par du personnel qualifié dans des ateliers spécialisés.
- ▶ En cas de montage non conforme, les recours en garantie vis à vis du constructeur et du fournisseur du dispositif de déplacement deviennent caducs.
- ▶ Le montage du dispositif de déplacement sur le véhicule doit être effectué selon les exigences figurant à l'annexe 7 de la réglementation CEE R55. Il faut également respecter les directives d'homologation du pays concerné.

### 2.1 Utilisation

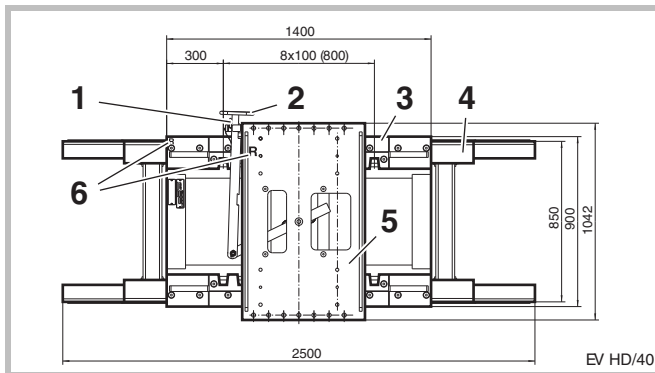
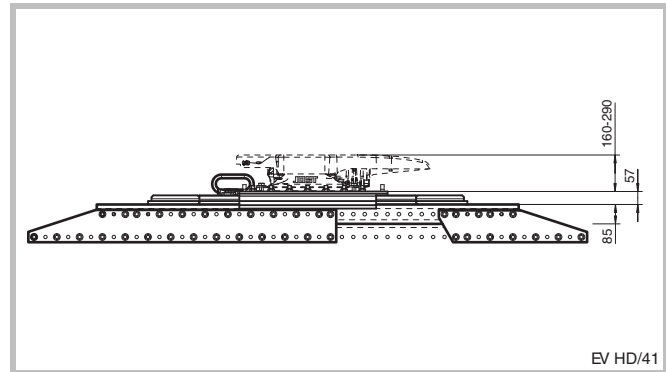
Le dispositif de déplacement sert à déplacer la sellette d'attelage une fois montée et permet de modifier l'avance de sellette.

Il doit être utilisé exclusivement comme dispositif de liaison entre le châssis du véhicule (ou le faux châssis) et la sellette d'attelage.

Le dispositif de déplacement est conçu pour le fonctionnement sur des routes stabilisées et dans des conditions de transport habituelles en Europe Centrale.

Les indications sur la charge admissible du dispositif de déplacement figurent sur la plaque d'identification ou dans le catalogue produits en cours de validité. Elles sont valables pour une utilisation conforme correspondant à la réglementation CEE R55.

Le dispositif de déplacement JOST de type EVHD85 est fabriqué en conformité avec la réglementation CEE R55 classe J et doit être utilisé uniquement en lien avec une sellette d'attelage de la classe G50 ou S. Le dispositif de déplacement permet de monter sans problème des sellettes d'attelage conformes à la norme DIN 74081 ou ISO 3842 et à la réglementation CEE R55.



- |                       |                                |
|-----------------------|--------------------------------|
| 1 Mousqueton          | 4 Cadre                        |
| 2 Poignée de commande | 5 Chariot                      |
| 3 Crémaillère         | 6 Repère (sens du déplacement) |

## 2.2 Conception

La conception du dispositif de déplacement en fonction du véhicule répond à la réglementation CEE R55 selon laquelle les caractéristiques du dispositif de liaison doivent correspondre au moins aux caractéristiques en vigueur concernant le poids total admissible du véhicule tracteur, de la remorque et de l'ensemble attelé.

Les caractéristiques de la sellette d'attelage sont la charge verticale et la valeur de la barre d'attelage.

La valeur de la barre d'attelage se calcule selon la formule suivante :

D = valeur de la barre d'attelage [kN]

$g = 9,81 \text{ m/s}^2$

R = poids total admissible de la semi-remorque [t]

T = poids total admissible du tracteur incluant U [t]

U = charge verticale admissible [t] sur le tracteur

$$D = g \times \frac{0,6 \times T \times R}{T + R - U} \text{ [kN]}$$

Exemple de calcul :

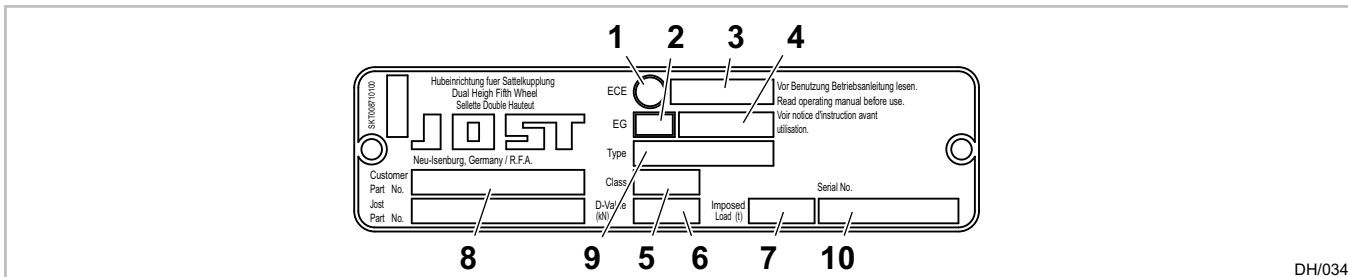
T = 36,5 t

R = 100 t

U = 26 t

$$D = 9,81 \times \frac{0,6 \times 36,5 \times 100}{36,5 + 100 - 26} \text{ kN} = 194,4 \text{ kN}$$

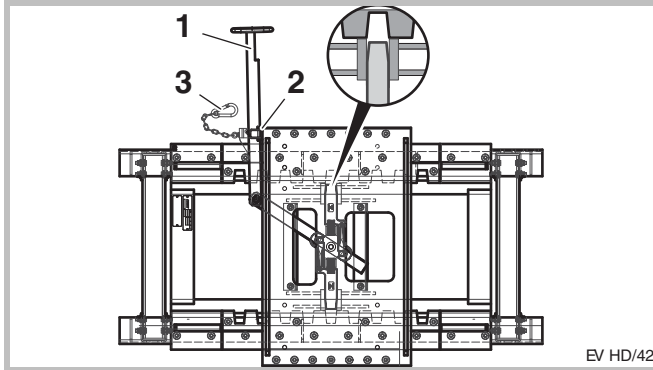
Le dispositif de déplacement est à installer conformément aux chapitres 5.1 ou 5.2 en fonction de la conception du châssis principal ou du faux châssis et de la hauteur de la sellette désirée. La zone de montage déterminée par le constructeur du tracteur ne doit pas être modifiée. Il faut impérativement respecter les recommandations du constructeur du tracteur / de la sellette d'attelage concernant le type de fixation, l'avance de la sellette, la hauteur de la sellette, la charge sur essieux et les espaces libres.



DH/034

- |          |                            |           |  |
|----------|----------------------------|-----------|--|
| <b>1</b> | Certificat de contrôle CEE | <b>6</b>  | Valeur de la barre d'attelage admissible en kN     |
| <b>2</b> | Certificat de contrôle CE  | <b>7</b>  | Charge verticale admissible U sur le tracteur en t |
| <b>3</b> | Numéro d'homologation CEE  | <b>8</b>  | N° d'article                                       |
| <b>4</b> | Numéro d'homologation CE   | <b>9</b>  | Type   |
| <b>5</b> | Classe                     | <b>10</b> | Numéro de série                                    |

Certificat de contrôle et numéro d'homologation	Type	Dispositif de déplacement	Charge verticale [t]	Valeur de la barre d'attelage [kN]
55R-01 1902	EVHD 85	EVHD 85	36	260



- 1 Poignée de commande
- 2 Bord d'accrochage
- 3 Mousqueton

#### Remarque

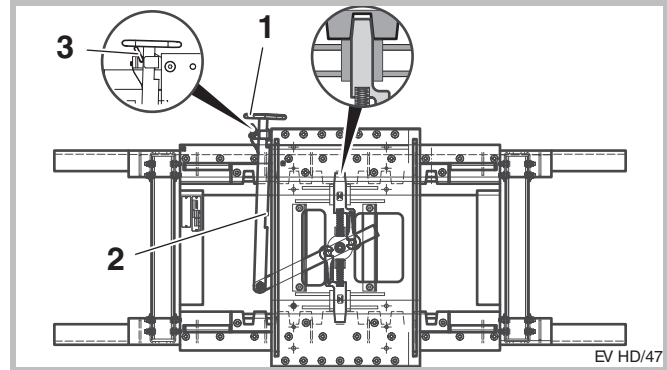
Effectuer l'opération de déplacement de la sellette d'attelage en position attelée.

- ▶ Décrocher le mousqueton (3).
- ▶ Faire pivoter la poignée de commande (1) vers l'avant dans le sens de la marche.
- ▶ Tirer la poignée de commande (1) vers l'extérieur et l'accrocher au bord d'accrochage (2).



**Il y a risque d'écrasement si l'on met les doigts entre le chariot et le châssis de déplacement et / ou la poignée de commande pendant l'opération de déplacement.**

- ▶ Serrer le frein de la semi-remorque.
- ▶ Déplacer le tracteur dans le sens de l'avance de sellette désiré.



- 1 Poignée de commande
- 2 Bord d'accrochage
- 3 Mousqueton

- ▶ Décrocher la poignée de commande (1) du bord d'accrochage (2), la tension du ressort verrouillera ensuite automatiquement le système.
- ▶ Si nécessaire, avancer ou reculer le tracteur de manière à ce que les dents du système de verrouillage soient refermées.
- ▶ Bloquer la poignée de commande (1) en accrochant le mousqueton (3).



**Avant chaque trajet, vérifier l'état de verrouillage c'est-à-dire que le mousqueton (3) doit être en position de blocage comme indiqué sur le schéma.**

#### 4.1 Nettoyage

Le nettoyage du dispositif de déplacement s'effectue en même temps que l'entretien du véhicule. Un nettoyage particulier n'est pas nécessaire.

Avant chaque entretien, le dispositif de déplacement doit être nettoyé.

##### Remarque

Lors du nettoyage du dispositif de déplacement, il est possible que des déchets polluants soient récupérés. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il convient, pour l'élimination de ces déchets, de respecter les dispositions légales nationales en vigueur en matière d'élimination des déchets.

#### 4.2 Opérations d'entretien

Il est nécessaire d'effectuer l'entretien à intervalles rapprochés, au plus tard tous les 50 000 km.

Les opérations suivantes doivent être effectuées pour un entretien correct :

- ▶ Nettoyer le dispositif de déplacement.
- ▶ Vérifier le serrage des vis.
- ▶ Rechercher sur le dispositif de déplacement d'éventuelles fissures, déformations ou autres altérations.
- ▶ Graisser les pièces mobiles.
- ▶ Vérifier le fonctionnement.

##### Remarque

Un graissage suffisant de la surface de roulement et des pièces de verrouillage avant la mise en service ainsi qu'après chaque nettoyage est décisif pour le bon fonctionnement et la longévité du dispositif de déplacement.

#### 4.3 Lubrifiants

Pour la lubrification des pièces mobiles, utiliser le lubrifiant hautes performances JOST (référence SKE 005 670 000).

#### 4.4 Consignes pour le recyclage

##### Lubrifiant

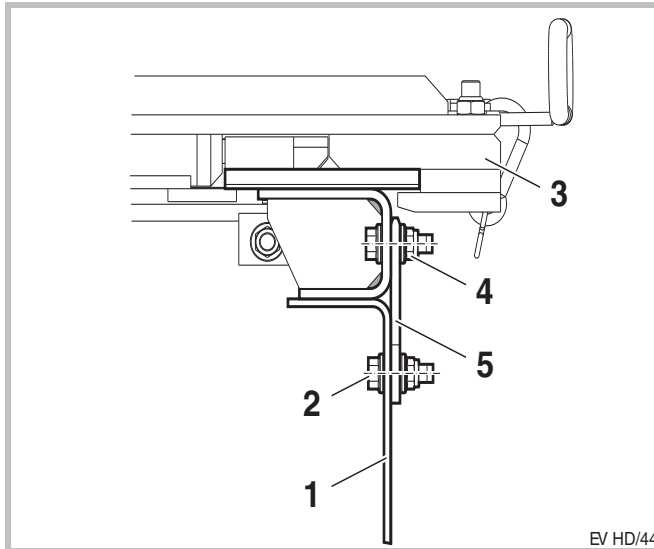
Les consignes concernant l'élimination des lubrifiants utilisés sont mises à disposition par le fabricant du lubrifiant (p.ex. selon la fiche de données de sécurité).

##### Dispositif de déplacement

Les éléments utilisés sont en matériaux recyclables et peuvent, après avoir été triés, rejoindre le circuit de recyclage des matières premières. La dénomination des plastiques et des caoutchoucs correspond à la recommandation VDA 260. Avant élimination, nettoyer le cas échéant les huiles et graisses adhérant aux pièces.



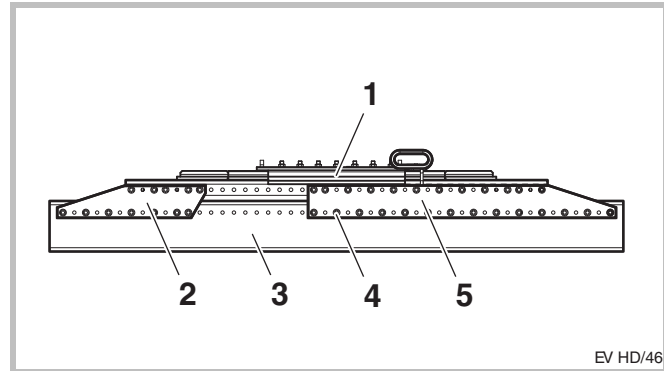
## 5.1 Montage du dispositif de déplacement



- 1 Châssis du véhicule
- 2 Vis à tête hexagonale à collerette EN 1665 - M14x45 - 10.9
- 3 Dispositif de déplacement
- 4 Écrou à tête hexagonale à collerette EN 1664 - M14 - 10
- 5 Plaque de fixation



**Afin d'obtenir une liaison par friction suffisante, l'épaisseur de peinture ne doit pas dépasser 120 µm par zone de contact dans la zone de serrage du raccord vissé.**



- 1 Dispositif de déplacement
- 2 Plaque de fixation arrière
- 3 Châssis du véhicule
- 4 Vissage
- 5 Plaque de fixation avant

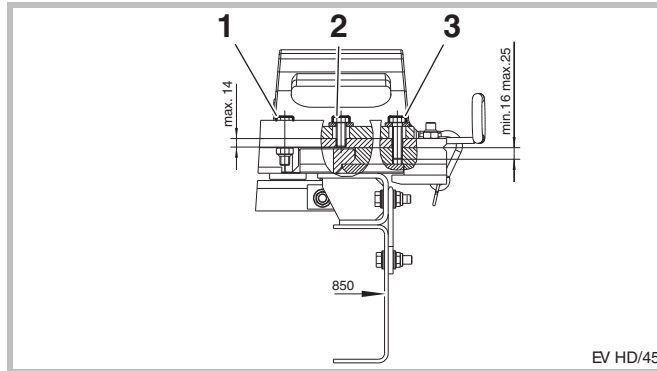
Visser de chaque côté du véhicule deux plaques de fixation (2+5) au moyen de vis à tête hexagonale à collerette EN 1665 - M14x45 - 10.9 sur le dispositif de déplacement et le châssis du véhicule.

Couple de serrage de 210 Nm pour un coefficient de frottement  $\mu_{\text{tot}} = 0,14$ .

Monter sur chaque rangée et de chaque côté au moins 17 vis régulièrement réparties sur le dispositif de déplacement et sur le châssis du véhicule – au total au moins 68 vis.

Nous recommandons l'utilisation de kits de fixation JOST (n° de commande : voir catalogue JOST).

## 5.2 Montage de la sellette d'attelage



- 1 Vissage
- 2 Vis
- 3 Vis

Monter la sellette d'attelage conformément aux indications du fabricant.

**⚠** Pour fixer la sellette d'attelage sur le dispositif de déplacement, utiliser des vis à tête hexagonale (1) conformément aux indications du fabricant de la sellette d'attelage. Pour les vis du milieu (2), choisir des vis à tête hexagonale d'une profondeur de vissage de 14 mm au maximum. Pour les vis extérieures (3), la profondeur de vissage doit être comprise entre 16 mm et 25 mm. Le couple de serrage est de 225 Nm. Les vis 2 et 3 doivent être fixées par ailleurs avec un frein de vis (par ex. Loctite).

- ▶ Vérifier une nouvelle fois le bon serrage de tous les vissages.
- ▶ Graisser toutes les pièces mobiles (voir chapitre 4).
- ▶ Vérifier le fonctionnement du dispositif de déplacement (voir chapitre 3).





Siemensstraße 2, D-63263 Neu-Isenburg, Telefon +49 6102 295-0, Fax +49 6102 295-298, [www.jost-world.com](http://www.jost-world.com)

**ZDE 199 004 105 09/2017**